

Mémoire Mémoire Mémoire Mémoire Mémoire

Réforme du mode de scrutin :
« Aux Îles c'est pas pareil ! »

Avant-projet de loi remplaçant la Loi électorale

**A/S Monsieur Louis Breault
Secrétaire de la Commission des institutions
Commission des institutions, Assemblée nationale
Édifice Pamphile-Le May
1035 rue des Parlementaires, 3^{ème} étage
Québec (Québec)
G1A 1A3**

**Regroupement des femmes La Sentin'Elle
216 chemin Gros-Cap, Cap-aux-Meules,
Îles-de-la-Madeleine
G4T 1K8
Téléphone : 418-986-4334
Télécopieur : 418-986-6448
Courriel : cdflasentinelle@hotmail.com**

Mémoire Mémoire Mémoire Mémoire Mémoire

Le Regroupement des femmes La Sentin'Elle œuvre en condition féminine depuis 1982, année de sa fondation. Nous sommes un organisme à but non lucratif qui a comme mission de favoriser la prise en charge individuelle et collective des femmes en leur offrant des moyens (techniques ou autres) pour la réalisation de leurs projets, la défense de leurs droits et l'expression de leurs besoins. Nous offrons également un lieu d'échanges et de services (aide, éducation, information) aux femmes des Îles-de-la-Madeleine.

En 1989, après avoir identifié le besoin pour notre milieu, La Sentin'Elle met sur pied la « Maison d'aide et d'hébergement l'Accalmie » pour les femmes victimes de violence conjugale accompagnées ou non de leurs enfants. En 2002, c'est le « CALACS l'espoir des Îles » centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel qui verra le jour grâce aux implications de notre Regroupement dans les dossiers de violences et d'agressions.

Aujourd'hui, l'ensemble des activités des trois organismes, ci-haut mentionnés, visent à promouvoir le mieux-être des femmes en incluant les démarches de sensibilisation, de recherche et de diffusion. Tout ce travail se fait en collaboration avec des individus et des organismes intéressés et impliqués dans l'amélioration des conditions de vie de notre collectivité.

Le présent document est donc le fruit d'un consortium entre trois organismes :

- | | |
|---|--------------|
| - Regroupement des femmes La Sentin'Elle | 418-986-4334 |
| - Maison d'aide et d'hébergement l'Accalmie | 418-986-5044 |
| - CALACS l'espoir des Îles | 418-986-6111 |

Notre position

Nous désirons, par cette présentation, affirmer que nous sommes d'accord avec le texte proposé dans l'avant-projet de loi remplaçant la Loi électorale. De plus, nous réaffirmons l'importance de conserver la circonscription des Îles-de-la-Madeleine, car nous croyons qu'il est juste de nous octroyer un statut particulier puisque notre situation géographique est particulière.

- Considérant que l'Assemblée nationale a accepté, le 30 octobre 1979, que les Îles-de-la-Madeleine soient une circonscription distincte,
- Considérant que la Chambre des communes adoptait alors le projet de loi # 10 avec une disposition spéciale concernant les Îles-de-la-Madeleine, témoignant ainsi son souci de justice pour un peuple qui, loin du continent, doit livrer un combat quotidien,
- Considérant que notre situation démographique et géographique n'a pas changé depuis 1979,
- Considérant que les Îles-de-la-Madeleine sont situées au milieu du golfe Saint-Laurent, à environ 160 milles marins du point le plus près de la province de Québec, soit de la Gaspésie,
- Considérant que notre territoire n'est pas relié avec celui de la province de Québec, ni par un pont ni par une autoroute,

Nous recommandons que la nouvelle division géographique de la carte électorale tienne compte de la particularité des Îles-de-la-Madeleine. Aussi, nous réitérons l'importance, pour tous les habitants de nos Îles, de conserver notre circonscription électorale.

De plus, nous croyons et luttons à chaque jour pour une juste et équitable représentation des femmes et des hommes sur les instances décisionnelles. Nous avons donc été bien satisfaites de constater que « La réforme du mode de scrutin » visait l'égalité entre les femmes et les hommes dans la représentation politique. Aussi, nous avons le plaisir de vous proposer, dans votre quête « d'égalité » de débiter l'alternance par une femme.

En terminant, sachez qu'il nous fera plaisir de vous rencontrer lorsque vous viendrez sur notre territoire. Vous aurez alors peut-être l'occasion de bien saisir le sens que nous donnons à la phrase suivante ; « Aux Îles c'est pas pareil ! »

Merci de prendre en considération notre positionnement. Recevez nos salutations d'insulaires.

Bien à vous



Louise Arseneault

Répondante pour le Regroupement des femmes La Sentin'Elle



Johanne Turbide

Répondante pour la Maison d'aide et d'hébergement l'Accalmie



Nathalie Leblanc

Répondante pour le CALACS l'espoir des Îles